



## 1 Introduction

Le conseil de l'IFSN définit pour chaque législature les objectifs stratégiques, les objectifs d'action et de prestation, les produits et le cadre financier correspondant dans le mandat de prestation. Les objectifs stratégiques sont concrétisés dans une convention de prestation annuelle.

## 2 Objectifs stratégiques

Pour la période allant de 2012 à 2015, les objectifs stratégiques suivants seront poursuivis dans le cadre de projets généraux :

1. Atteindre un niveau élevé des standards de sécurité des installations nucléaires suisses en comparaison internationale.
2. Evaluer les questions de sécurité se posant dans le cadre de la procédure du plan sectoriel « Dépôts en couches géologiques profondes ».
3. Fournir à temps à la population une information compréhensible et étayée.
4. Soutenir la notoriété et la confiance établie.
5. Renforcer la coopération internationale et assumer un rôle actif.
6. Disposer d'une stratégie de surveillance pour la mise hors service planifiée et ordonnée des centrales nucléaires.
7. Garantir les ressources en personnel et le savoir-faire de l'IFSN.
8. Tirer les enseignements de Fukushima et les conséquences en résultant.
9. Appliquer les recommandations de la mission IRRS 2011 dans la zone d'influence directe de l'IFSN et réaliser la mission de suivi.

Les objectifs annuels de 2014 sont présentés ci-dessous. Ils ont été déduits des objectifs stratégiques et regroupés en quatre catégories (objectifs généraux, objectifs liés à l'expertise des installations, objectifs liés à la surveillance de l'exploitation, objectifs liés à la gestion).

### 2.1 Objectifs généraux

#	Objectif	Indicateur	Délai
<b>Mesures liées aux événements de Fukushima</b>			
G1	Les actions prévues en fonction du plan d'action Fukushima 2014 sont réalisées.	Le rapport de l'IFSN contient le plan d'action et l'état de la mise en œuvre.	31.12.2014
<b>Forum technique sur les centrales nucléaires</b>			
G2	La direction du forum technique sur les centrales nucléaires est assurée de manière compétente.	Quatre séances ont eu lieu. La page internet est mise à jour.	31.12.2014
<b>Procédure du plan sectoriel</b>			



---

G3	L'examen sommaire des documents déposés par la Nagra pour l'étape 2 est terminé.	Le rapport sur l'examen sommaire est transmis à l'OFEN.	31.12.2014
G4	L'encadrement des comités du plan sectoriel traitant d'aspects de sécurité est assuré, sur mandat de l'OFEN, de manière active et compétente. L'IFSN soutient en plus les travaux de relations publiques de l'OFEN dans les régions relatifs à la sécurité.	L'IFSN est présente à tous les événements importants et le documente dans les rapports trimestriels à l'attention de l'OFEN.	31.12.2014
G5	La direction du forum technique sur la sécurité est assurée de manière compétente.	Quatre séances ont eu lieu. La page internet est mise à jour.	31.12.2014
G6	Les 41 requêtes documentées dans la prise de position ENSI 33/115 sur l'état des connaissances géologiques sont traitées dans le cadre d'entretiens techniques dit « d'arrêt intermédiaire ».	Le rapport de l'IFSN sur l'état des connaissances géologiques à l'attention de l'OFEN est établi.	30.06.2014

---



## 2.2 Objectifs liés à l'expertise des installations

#	Objectif	Indicateur	Délag
<b>Réexamens périodiques de sécurité (RPS)</b>			
E1	L'examen sommaire des parties du RPS de la centrale nucléaire de Beznau remises fin 2013 est terminé.	Une note consignant le résultat de l'examen sommaire des parties du RPS de la centrale nucléaire de Beznau remises fin 2013 est établie.	31.12.2014
<b>Examen du rapport PRP</b>			
E2	Examen du rapport PRP et définition des nouvelles hypothèses de risque sismique.	Note comprenant le résultat de l'examen. Les hypothèses de risque sismique sont définies.	31.12.2014
<b>Projets de modifications dans les installations nucléaires</b>			
E3	Les demandes de modifications ainsi que les procédures d'autorisation pour nouveaux emballages de transport et de stockage sont évaluées dans les délais.	Respect des délais : six mois après le dépôt des documents d'évaluation.	Délais selon le plan détaillé de l'IFSN
<b>Préparation des travaux de désaffectation</b>			
E4	Le concept de surveillance AUKOS est en vigueur. Des mesures sont mises en œuvre.	AUKOS est documenté et des mesures mises en œuvre conformément à la planification.	31.12.2014
<b>Reste de la durée d'exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg</b>			
E5	Les demandes de dérogation remises par BKW SA en vue d'une durée d'exploitation restante raccourcie sont examinées.	La prise de position de l'IFSN et la liste de mesures sont établies.	31.12.2014

## 2.3 Objectifs liés à la surveillance de l'exploitation

Le produit « surveillance de l'exploitation » comprend l'évaluation de l'exploitation des installations nucléaires du point de vue de la sécurité. L'agrément du personnel, l'analyse d'événements et l'intervention de l'organisation d'urgence de l'IFSN en font également partie.

Le produit comprend huit processus :

- contrôle, inspection et agrément ;
- mise en œuvre ;
- révision ;
- surveillance des radiations ;
- traitement des événements ;
- surveillance à distance et pronostics ;
- application des plans d'urgence ;



- évaluation de sécurité.

Le produit « surveillance de l'exploitation » reflète l'activité journalière de l'IFSN. Toutes les activités soutiennent la réalisation des objectifs stratégiques. La contribution à la réalisation des objectifs est évaluée grâce aux indicateurs d'action et de prestation définis dans les objectifs stratégiques. Aucun objectif annuel spécifique n'a été défini pour cette raison.

## 2.4 Objectifs liés à la gestion

#	Objectif	Indicateur	Délai
<b>Préparation de la mission IRRS de suivi de 2015</b>			
G1	La mission IRRS de suivi de 2015 est préparée.	Respect des délais lors du traitement du plan d'action IRRS.	31.12.2014
<b>Sixième réunion d'examen de la convention sur la sûreté nucléaire (CSN)</b>			
G2	Participation de l'IFSN à la sixième réunion d'examen de la CSN.	Participation active à la sixième réunion d'examen. Les mesures de la sixième réunion de la CSN sont définies.	01.09.2014
<b>Rapport national pour la réunion d'examen de la convention commune</b>			
G3	Le rapport national pour la cinquième réunion d'examen de la convention commune est établi.	Le rapport national est remis dans les délais.	10.10.2014
<b>Gestion des ressources humaines (Human-capital-management)</b>			
G4	Deuxième paquet de mesures du concept HCM mis en œuvre.	Mise en œuvre dans les délais	31.12.2014
<b>Culture de surveillance et charte de l'IFSN</b>			
G5	Les conclusions du projet sur la culture de surveillance et sur la charte sont documentées dans la liste de mesures.	La liste de mesures est élaborée et de premières mesures sont engagées, respectivement mises en œuvre.	31.12.2014
<b>Mise en œuvre de la stratégie de communication</b>			
G6	Le contrôle de gestion pour la stratégie de communication est réglé.	Des données pour le contrôle de gestion sont mises à la disposition du conseil de l'IFSN.	31.12.2014